



Déclaration FSU CTA du 25 mars 2020*

Le président de la République et le gouvernement ont pris la décision de la fermeture des écoles, collèges, lycées et universités à partir du lundi 16 mars. Annoncée jeudi 12 mars, cette décision courageuse fait sens devant l'ampleur de la pandémie à laquelle fait face le pays et plus généralement l'Europe, au sein de laquelle les décisions de fermeture des établissements scolaires se répandaient. Les personnels comprenaient mal que la France reste isolée.

L'allocution du président de la République n'a fait que mettre en avant l'importance des services publics et des hommes et des femmes qui font le maximum pour que la continuité de celui-ci soit la plus effective possible. Le « dévouement et l'efficacité » citées par le président de la République à propos des personnels œuvrant dans le champ de la santé montre bien l'importance des services publics et de celles et ceux qui les font vivre dans tous les domaines : santé, mais aussi justice, social, éducation.

Cette mobilisation est d'autant plus remarquable qu'elle intervient alors que cela fait des mois et des mois que l'hôpital public crie son malaise et que seul l'écho de ce cri lui est renvoyé, sans jamais obtenir de réponses satisfaisantes.

Dans notre service public, celui de l'éducation, les personnels font la même preuve de leur dévouement et de leur attachement à continuer à assurer la réussite de leurs élèves, dans des conditions qui sont tout aussi disparates que loin d'être évidentes.

C'est là l'essentiel de leur mérite : être attachés au service public, et le faire vivre coûte que coûte, et ce malgré des positions et des déclarations du ministre de l'éducation souvent contradictoires avec celles du gouvernement et des mesures élémentaires de santé publique dans le cadre du confinement de plus en plus strict. Nous l'avons dit et le répétons : la continuité du service public ne doit pas se faire en mettant en danger les personnels.

Après presque 3 ans d'attaques en continue contre les services publics, de réduction de son périmètre, de baisse de moyens, de salaires en berne, de volonté plus ou moins affichée d'essayer de mettre en concurrence les fonctionnaires les uns contre les autres, de tenter de définir par des mesures petites et mesquines qui serait le plus « méritant », de considérer que certains « méritent » d'être augmentés et d'autres non, à l'heure où il faut répondre présent, c'est bien l'ensemble des personnels qui va faire face, avec passion, avec dévouement. Et c'est là toute la grandeur de leur engagement.

Après presque 3 ans d'attaques aussi contre le syndicalisme, après avoir écarté brutalement des CAP les élus du personnel, après avoir réduit la portée et les compétences des instances représentatives, après n'avoir eu de cesse de ne pas voir, ne pas écouter, ne pas prendre en

compte les avis des représentants du personnel sur la réforme des retraites, la réforme de la fonction publique, la réforme du bac, du lycée et de l'orientation, les organisations syndicales continuent elles aussi sans faiblir de jouer leur rôle auprès des personnels, mais aussi en face de l'administration, avec un grand sens des responsabilités, conscientes que c'est par la mobilisation de toutes et de tous que nous sortirons par le haut de cette crise.

Cette crise d'une gravité exceptionnelle est l'occasion de sortir de presque 3 ans d'attaques et de mépris pour le service public et les personnels qui le composent.

Nous avons entendu les mots du président de la République. Espérons qu'il entende enfin les nôtres, et sorte de l'ornière libérale et mortifère dans laquelle il était engagé.

La gestion de cette crise et l'entrée dans l'état d'urgence sanitaire, ne sauraient se faire hors des principes qui fondent l'État de droit, dans la limitation des libertés individuelles, et de la place des corps intermédiaires et en particulier des organisations syndicales. Nous croyons au contraire que c'est parce que l'État reste l'État et qu'il respecte les garanties démocratiques que la gestion de cette crise sera la plus efficace possible. Pour nous, dans l'Éducation Nationale, cela passe par le respect des instances de consultation des personnels, de leurs prérogatives, et des textes qui les organisent, que ce soit pour les Comités d'Hygiène Santé et Sécurité au Travail mais aussi pour les Comités Techniques. La situation exceptionnelle que nous connaissons ne saurait affaiblir ces instances, parce que c'est aussi se priver des moyens de préparer sereinement le retour à une situation normale qu'il nous faudra accompagner.

**ce CTA s'est tenu en visio-conférence.*